

## Bulletin du 11 juillet 2024

Les nouveautés par rapport au bulletin du 24 juin sont indiquées en rouge.

### RESUME

Culture	Organisme/soin	P	I	Intervention
<a href="#">Blé</a>	Fusariose			Contrôle avant récolte
<a href="#">Betteraves</a>	Maladies			Premières taches de cercosporiose (Broye)
	Betteraves montées			Arrachage
<a href="#">Pommes de terre</a>	Mildiou et alternariose			Continuer la protection
	Doryphore			Intervenir en fonction des larves
<a href="#">Maïs</a>	Chrysomèle			Restrictions pour maïs 2 <sup>ème</sup> culture
<a href="#">Intercultures</a>				Gestion des intercultures
<a href="#">Herbages</a>	Météo des prés			

P=Présence (■=aucun ; ■=faible ; ■=fréquent) I=Intervention (■=peu de cas ; ■=à surveiller/à prévoir ; ■=suivi impératif).

L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité du signataire. N'utiliser que des produits de traitement des plantes homologués, des liens plus précis se trouvent sur [notre site](#). Utilisez le produit phytosanitaire avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Le détail des exigences d'utilisation des produits est résumé dans un [fichier Excel](#) et les **fiches techniques AGRIDEA**.

### Mesures concernant la dérive et le ruissellement

Comme communiqué dans un bulletin précédent, les conditions d'application des mesures concernant la dérive et le ruissellement ont été partiellement adaptées afin de permettre une mise en œuvre en 2025.

- Le catalogue des mesures de réduction du ruissellement a été étendu au sous-semis (couverture du sol nécessaire au moment de l'application d'un PPh) et au paillage perpendiculaire à la pente. La réduction du travail du sol a également été réévaluée.
- En ce qui concerne l'évaluation du ruissellement en bordure d'une route drainée, il a été précisé que lorsqu'une évaluation objective permet d'exclure le ruissellement en dehors de la parcelle aucune mesure n'est nécessaire. Ce qui permet une appréciation du risque par l'exploitant. La carte de [l'aléa de ruissellement](#) peut aider à l'analyse d'une situation.
- Les mesures de réduction du ruissellement prises entre la parcelle et le cours d'eau, à l'exception de la réduction de la surface traitée, peuvent être comptabilisées si la surface de la parcelle où les mesures sont mises en œuvre est au moins équivalente à la surface de la parcelle qui en bénéficie. Ce qui signifie que toutes les mesures prises entre votre parcelle et un cours d'eau (également celles d'un voisin) peuvent être intégrées dans la réflexion concernant les 2 à 4 points de ruissellement nécessaires pour certains produits le longs des eaux de surface.

	Dérive	Ruissellement
<b>PER</b>  (valable pour chaque application de PPh)	Pour <b>chaque application de PPh</b> , il y a toujours au moins 1 point de dérive à satisfaire.	Pour une pente supérieure à 2% en direction et à proximité (<6 m) d'une eau de surface et d'une route ou chemin drainé, au moins 1 point de ruissellement doit être rempli pour <b>chaque application de PPh</b> .
<b>Homologation</b>  (PPh avec une exigence particulière)	Lors de l'utilisation de <b>PPh avec une condition de dérive</b> , une zone tampon non traitée doit être respectée le long des eaux de surface, des biotopes ou des zones résidentielles et des installations publiques (3, 6, 20, 50 ou 100 m de large, selon le risque du produit). Elle peut être réduite par des mesures de réduction de la dérive.	Lors de l'utilisation de <b>PPh avec une exigence SPe 3 en matière de ruissellement</b> , des points de ruissellement doivent être atteints jusqu'à une distance de 100 mètres par rapport aux eaux de surface (1, 2, 3 ou 4 points, en fonction des exigences d'utilisation définies dans l'autorisation) si la pente est de plus de 2 %

Pour plus d'informations, la fiche jointe est également disponible [en ligne](#) et un site [Agridea](#) est dédié à cette thématique. Un conseil personnalisé payant pour l'exploitation est possible par [ProConseil](#).

## CEREALES

### Fusariose

Des parties d'épis blanchâtres avec de la poudre orange/rose sur l'axe de l'épis, sont potentiellement visibles sur les parcelles infectées. Deux champignons peuvent avoir provoqué ces symptômes, seul un contrôle avant récolte permettra de déterminer s'il s'agit bien de la fusariose qui peut provoquer une contamination avec des mycotoxines. La moisissure des neiges se développe plutôt avec des températures fraîches et peut générer les mêmes symptômes sans toutefois provoquer des problèmes sanitaires. Lorsqu'il y a plus de 10% des épis infectés (50-60 épis/m<sup>2</sup>), le risque de déclasser est élevé en particulier sur variété sensible (PIZNAIR, AXEN, CADLIMO, CH NARA, BONAVAL, CAMPANILE, FOREL, HANSWIN, ALPVAL, POSMEDA, LUDWIG, PONCIONE) et après maïs. Une analyse au centre collecteur permettra de déterminer si la récolte contient des mycotoxines DON.



### Témoins

Contrôlez vos témoins (herbicides, fongicides, régulateurs) non traités afin de faire le bilan de l'efficacité des interventions (FT 1.5.1).



### Récolte

La récolte peut participer à la dissémination des graines d'adventices. Le nettoyage de la moissonneuse peut diminuer le risque de salissement. Même si la récupération des menues pailles est rarement possible, un nettoyage de la batteuse est déjà un pas (vidéo).

## BETTERAVES

### Arrachage des betteraves montées

Pour éviter la production de graines, les betteraves montées doivent maintenant être arrachées et évacuées de la parcelle. Ceci est particulièrement important pour les variétés SMART, qui seront difficilement contrôlées dans les autres cultures de la rotation. Le port de gants et des pantalons longs permettront de limiter le contact avec les éventuels fongicides foliaires.



Le délai de retrait de Début et Début DuoActive a été fixé définitivement au 1.4.25 par l'OSAV. Ces produits ne seront donc plus utilisables pour la prochaine campagne.

### Cercosporiose (FT 3.5.3-4)

Les premières taches de cercosporiose ont été confirmées par le CBS dans la Broye sur une parcelle sensible. Les températures actuelles (25 à 30°C) pourraient permettre à la cercosporiose de s'étendre. Lors de présence de taches rondes bordées de rouge, le plus simple est de mettre les feuilles dans un sachet plastique et de les laisser incuber durant 24h : si des points noirs apparaissent dans les taches claires (loupe), il s'agit de cercosporiose si non il s'agit de bactérioses.



Contrôler la semaine prochaine principalement les parcelles à proximité des tas de betterave de l'année précédente.

Pour les parcelles qui permettent une protection, une intervention avec une triazole combinée peut être utile lorsque le seuil est dépassé (1 à 2 plantes touchées par are). Le cuivre qui est malheureusement lavé après 20 à 30 mm de pluie peut soutenir l'efficacité des autres fongicides.

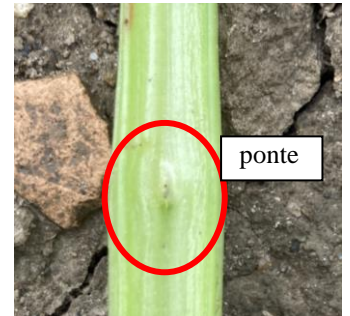
Dans les betteraves soumises à des programmes spécifiques, des substances alternatives peuvent être utilisées, une liste des produits disponibles est en ligne. Laisser des témoins non traités afin d'évaluer l'efficacité de ces interventions.

### Pucerons et charançon

La jaunisse virale n'a pas fortement évolué car le vol de pucerons a été fortement freiné durant la phase juvénile de la betterave.

Malheureusement, les pontes de charançons ont progressé dans toutes les régions. L'évaluation des interventions est en cours.

La météo favorable à la croissance des betteraves limite heureusement l'impact de ce ravageur. La météo de ces prochaines semaines sera donc déterminante.



## POMMES DE TERRE

### Mildiou (FT 4.53/54)

Malgré des températures plus élevées et une météo plus sèche, il est important de maintenir la protection contre le mildiou. Il y a actuellement plus de 200 foyers (plus de 50 vaudois) annoncés sur Phytopre.

La croissance végétale est maintenant ralentie, mais il est important d'éviter le transfert des spores sur les tubercules en utilisant des contacts sporicides (Leimay, Ranman Top ou FLUAZINAM) jusqu'au défanage selon la FT 4.53.

Une bonne pénétration de la bouillie est indispensable à une bonne protection : traiter avec des buses injection d'air avec au minimum 300 l/ha d'eau.

L'arrachage et la destruction des fanes touchées par le mildiou permettent de limiter le pouvoir de contamination dans les parcelles voisines.

A ce stade, il peut être nécessaire d'inclure la protection contre l'[alternariose](#), particulièrement sur les variétés sensibles (Twinner, Lutine, Concordia, Markies). Une bonne nutrition des plantes permet également de diminuer la progression de la maladie.

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

Suite à la demande de la profession, le nombre d'applications maximales par produit ou groupe de matière active a été augmenté jusqu'au 30.9.24 par l'OSAV pour les produits suivants :

Groupe FRAC	Applications maximales					
	3	21	22	27	28	40
Leimay et Ranman Top		5				
Proxanil et Huntar				8	8	
Eleto			7			7
Revus						6
Revus Top	6					6
Amphore Flex						7

L'OSAV a communiqué que l'utilisation des produits à base de métiram (Aviso, Metiram WG, Polyras DF) sera interdite au 1er juillet 2025. Ces produits sont donc utilisables pour cette saison et la suivante. Les produits à base de DIMETHOMORPHE sont retirés en UE au 20 mai 2025. Les produits Forum, Eleto, Dominator et Orvego seront donc probablement retirés en Suisse courant 2025.

## BIO

Préférer les produits à base d'hydroxyde de cuivre afin de limiter l'utilisation de cuivre métal. Des doses de 150 à 250 g/ha de cuivre métal suffisent dans un premier temps. La dose doit passer à 800 g/ha lors qu'un foyer est détecté. L'ajout d'Héliosol améliore la répartition du cuivre sur les feuilles. Un maximum de 4 kg de cuivre est homologué.

Le site [PhytobreBio](#) donne plus de précisions.

Il est important de contrôler régulièrement la présence de larves de **doryphore**. Pour une bonne efficacité avec Novodor ou les produits à base d'AZADIRACTINE, les larves ne doivent pas dépasser 3 mm. La substance étant sensible aux UV leur application se fera le soir. Il est recommandé un mélange avec un adhésif (CropCover CC-1000). Lors de mélange avec du cuivre, ajouter Novodor juste avant la pulvérisation.

## Doryphores

Le seuil d'intervention du [doryphores](#) est de 30% des plantes avec des larves et/ou pontes ou 1 à 2 foyers par are.

**Après une application de SPINOSAD, nous recommandons de changer de substance active (FT 4.64).** Les autres produits nécessitent cependant une [autorisation](#) de la SPP.

## Pucerons

Le vol des [pucerons](#) est en cours mais la courbe de vol sous [Agrometeo](#) montre une faible présence cette année.

## Défanage

Il doit intervenir :

- en fonction des exigences des multiplicateurs pour les plants.

- dès que les sondages ont permis de constater que les calibres et teneurs en amidon souhaités sont atteints.
- si la culture regerme.

La technique de défanage doit être adaptée à la vigueur de la végétation et à la variété. Si une application suffit sur des cultures en fin de végétation, il faut cependant 2 interventions à 5-7 jours d'intervalle sur des cultures encore bien vertes et le recours au défanage mécanique préalable peut être nécessaire sur des cultures très vigoureuses. **Traiter le matin avant les grosses chaleurs avec beaucoup d'eau (minimum 300 l/ha) et lors d'une journée bien ensoleillée**, un fort rayonnement solaire améliorant l'efficacité des produits.

Le **Siplant** (acides organiques) sera appliqué en début de journée en fort rayonnement solaire à une concentration de min. 6%.

## MAÏS

### Désherbage (FT 5.3.3-4)

La culture de maïs se prête bien au sarclage dès le stade 3 feuilles de la culture (voir [FT 5.3.1-2](#)), les interventions se feront en fonction des conditions météo.

		CD 00	CD 05	CD 10	CD 11	CD 12	CD 13	CD 14	CD 16	CD 18
Maïs/ Sorgho	Herse étrille		6-10 **	6-10 **			2-6 **	6-10 **	6-10 **	6-10 **
	Houe rotative		>10	6-10	6-10	6-10	>10	>10	>10	
	Etrille rotative		2-6				2-6	2-6	2-6	
	Sarcluse à dent					2-6	2-6	2-6	2-6	6-10
	Sarcluse étoile						2-6	2-6	2-6	2-6
	Sarcluse avec doigts						2-6	2-6	2-6	2-6

Appliquer les herbicides à base de sulfonylurées (Equip, etc.) ou de tricétones (Barst, Callisto, Laudis) dès le stade 4 feuilles, lorsque les adventices sont levées, mais pas trop développées. Les expériences de ces dernières années montrent que le mélange de FORAMSULFURON avec des tricétones diminue l'efficacité sur le ray-gras ou le vulpin. Vu les précipitations fréquentes, attendre 1 à 2 jours ensoleillés après 20-30 mm de pluie, afin de permettre à la culture de reformer sa cuticule. Sur terre noire, lors de levée échelonnée d'adventices (sétaires, etc), il est recommandé de fractionner les herbicides.

La lutte contre les vivaces est faite avec du DICAMBA ou une sulfonylurée dès que les adventices présentent une masse foliaire suffisante (dès 4 feuilles du maïs).

### Lutte contre le souchet dans le maïs (FT 20.46)

La culture de maïs est bien indiquée pour lutter contre le [souchet comestible](#) (FT [FT 5.3.7-9](#)).

Il est recommandé d'appliquer Equip Power ou bien Titus + Gondor + Callisto. Dans certaines parcelles 2 applications sont nécessaires.

**Les produits à base de S-Metolachlore sont définitivement retirés au 1<sup>er</sup> janvier 2025 selon communication de l'OSAV.**

Contrôler les conditions d'utilisation concernant la protection de l'eau [superficielle](#) ou [souterraine](#).

## Ravageurs

Le vol de la [pyrale](#) est en cours dans les régions précoces. Le second envoi de trichogrammes ([FT 5.6.5-7](#)) est en cours. Les plaquettes ou sphères sont à

poser dès réception, si nécessaire, elles peuvent être conservées 1 à 2 jours à la cave (jamais au frigo).

Les pièges chrysomèle ont été posés sans aucune capture actuellement. Nous vous rappelons l'interdiction de mise en place d'un **maïs en deuxième culture** si une culture de maïs a été récoltée en 2023. Dans le cas de capture de chrysomèles en 2024 à proximité cette interculture rendrait en plus impossible la mise en place d'une culture de maïs en 2025.

Année 2023		Année 2024		Année 2025
Culture	Interculture	Culture	Interculture	Culture
Maïs	Divers	p. ex orge	<del>Maïs</del>	<del>Maïs</del> (si captures)
		p. ex orge	Maïs	

## SPB

### Lutte contre rumex et chardons

Comme avant la première coupe, il est encore possible, dans le cadre d'un essai encadré par Agroscope, d'appliquer un herbicide par détection (p. ex. Ecorobotix) dans toutes les SPB contre rumex et chardons.

L'essai sur des prairies extensives comme sur des SPB en terre ouverte (jachère, ourlet, ...) prévoit un contrôle de certaines parcelles par des chercheurs, la localisation de la parcelle est indispensable.

L'application est donc soumise à autorisation qui sera demandée directement par ACORDA (onglet divers – nouvelle demande d'autorisation de traitement). Les informations sur la parcelle ainsi que les coordonnées sont communiquées à Agroscope pour une éventuelle visite de terrain.

### Lutte en plantes par plante contre vivaces.

Dosage (boille à dos) pour 10l	Rumex	Liserons	Chardon	Séneçons	Chiendent	Protection
Ally Tabs <sup>1)</sup> + 20 ml de Gondor	3 tab					
Simplex <sup>2)</sup>	50 ml		100 ml	100 ml		S2,Sh, V
Picobello et divers	100 ml		50 ml			S2,Sh, V
Lontrel, Cléo (103 g clopyralide/l) + 50 ml d'huile			30 ml			
Aloplex, Rapper (720 g clopyralide/kg) + 20 ml d'huile			4 g			
Fusilade Max et divers					100 ml	
Targa Super et divers					100 ml	V

<sup>1)</sup> 2 tablettes pour 1.5 l (+ 10 ml de Gondor) si application avec seringue ou mèche

<sup>2)</sup> 1 application jusqu'à fin août/2 ans. 25 ml/1 l avec seringue et appareil à mèche

Les plantes mentionnées dans le tableau peuvent provoquer l'exclusion de tout ou partie d'une surface de SPB.

## INTERCULTURES

### Contributions au système de production

- [Couverture appropriée du sol](#)
  - Une nouvelle culture, culture intermédiaire ou engrais verts doit être mis en place jusqu'à 7 semaines après la récolte sur 80% des surfaces concernées.
  - Les couverts hivernants doivent rester en place jusqu'au 15 février. Le Strip-til ou la destruction sans travail du sol (chimique ou mécanique) sont toutefois possibles en automne (présence de colza ou de repousses de céréales avant betteraves ou pommes de terre).
  - Les cultures principales récoltées après le 30 septembre ne sont pas concernées.

### • [Techniques culturales préservant le sol](#)

- La charrue ne peut pas être utilisée de la récolte de la culture précédente à la récolte de la culture donnant droit à des contributions.
- Limitation de l'utilisation de glyphosate à 1.5 kg SA/ha (formulation à 360 g/l = 4.1 l/ha et formulation à 480 g/l = 3.1 l/ha)
- La surface donnant droit à des contributions représente au minimum 60% des terres ouvertes de l'exploitation

### Déchaumage et semis des couverts

Selon les situations, le choix se portera sur un semis rapide après la récolte d'espèces peu appétentes pour les limaces (phacélie, pois, ...) ou alors un déchaumage superficiel et donc un semis retardé du couvert si la météo le permet. Le déchaumage superficiel permet, en plus de réduire la présence d'œufs de limaces dans le sol, de mettre en germination les graines (repousses de céréales et adventices) et de détruire une partie des ravageurs du sol ([ver fil-de-fer](#)). Des températures élevées et le sec augmentent l'effet sur les ravageurs.

Un déchaumage plus profond permettra d'aérer le sol en dessous de la zone labourée mais par contre aura un effet restreint sur la germination des graines et sur le contrôle des ravageurs.

Les fiches du chapitre 15 du classeur AGRIDEA mentionnent les principaux aspects dans le choix et le semis des couverts végétaux. Ces fiches sont destinées à guider l'utilisateur afin de mettre en place les couverts selon un ou des objectifs principaux.

([vidéo complémentaire](#))

### Stratégies de destruction des repousses après colza

- Rapidement** : dans une rotation avec betteraves afin de limiter le développement de nématodes à kystes (destruction toutes les 6 semaines) et lors de présence importante de phoma afin d'éviter la transmission aux nouvelles cultures
- Attendre** : lors de présence régulière de petites altises, il est plutôt recommandé de laisser en place les repousses de colza jusqu'au stade 2 à 3 feuilles des nouvelles cultures. Le colza ne compte cependant pas comme couverture.

### Sclérotiniose du colza

Lorsqu'à la récolte une part importante de tige contient des sclérotés (petits amas noirâtres), il peut être intéressant d'intervenir contre cette maladie de rotation. Un ravageur naturel de la [sclérotiniose](#) (Coniothyrium minitans) parasite et détruit les organes de survie de la maladie ([FT 6.5.3-4](#)). Une application de *Contans* sur les chaumes de colza (1 à 2kg/ha) permet de détruire une grande partie des sclérotés. C'est maintenant le bon moment pour incorporer Contans avant le 2ème déchaumage (possible en Extensio et en [BIO](#)). Le produit étant détruit par le rayonnement solaire, une incorporation rapide est indispensable ([vidéo française](#)).

## Lutte contre les vivaces

La lutte contre les **vivaces** doit être réfléchi sur la rotation de l'exploitation. Recommandations d'utilisation du GLYPHOSATE en intercultures (FT 20.49):

- ne pas déchaumer et laisser repousser 4 à 6 semaines les vivaces (taille de 20 cm ou premières fleurs pour le liseron)
- appliquer lorsque la météo est favorable à la croissance des vivaces (pas sur plantes flétries) et en début de journée (hygrométrie > 60%),
- volume de 100 à max 200 l/ha de bouillie,
- laisser agir 2 semaines avant de travailler le sol,
- respecter les doses recommandées soit 4 l/ha contre le chiendent, 6 l/ha contre rumex et chardon (ambrosie), 8 à 10 l/ha contre le liseron. Pour ces dernières adventices, il est recommandé de traiter par foyer. Ces doses sont valables pour les produits formulés à 360 g/l de glyphosate.

Lors d'emploi de bas dosage de glyphosate (moins de 3 l/ha) avec de l'eau dure (plus de 25 degrés français), il est conseillé d'ajouter un adjuvant ou du sulfate d'ammoniaque avant l'introduction du glyphosate. **La dérive du glyphosate sur les cultures voisines y c. les cultures pérennes doit être évitée.**

Les hormones (2,4-D, etc) seules ou en mélange avec du glyphosate sont déconseillées. Elles agissent vite, mais le taux de repousses des adventices l'année suivante est plus élevé qu'avec du glyphosate. De plus il y a un risque de phytotoxicité sur les cultures proches de la parcelle traitée et sur la culture suivante (particulièrement sur colza).

## Chaulage

L'orge, la betterave et la luzerne n'aiment pas les pH en dessous de 6.3 ([vidéo française](#)).

Dans les parcelles à sol acide, profitez de l'interculture pour effectuer un chaulage (FT 19.41 à 44). Cela augmente le pH, améliore la structure du sol et permet de lutter contre la hernie du chou (colzas). Un outil [en ligne](#) (Landor) permet de déterminer les quantités d'amendement à apporter.

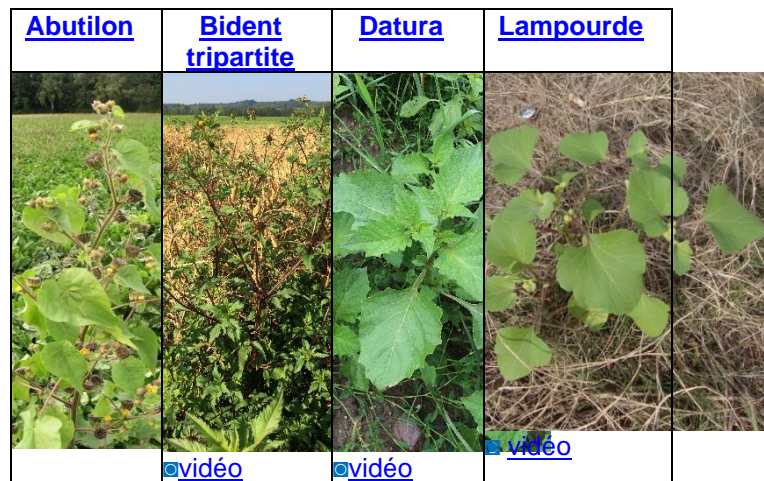
## Ambrosie (FT 20.45)

L'ambrosie est maintenant bien visible, il est impératif d'éviter la floraison. La lutte s'impose en interculture avec du GLYPHOSATE à 5 l/ha ou un déchaumage répété. En cas de découverte d'un nouveau foyer, annoncez-le svp à la SPP pour planifier la lutte.



## Contrôle des chaumes et des cultures de printemps

Certaines [plantes problématiques](#) germent dans les cultures de printemps (betteraves, maïs ou tournesol). L'arrachage permet d'éviter la production de graines qui sont généralement très persistantes dans le sol. Nous constatons une progression de la présence de ces différentes plantes sur les parcelles agricoles.



La présence de [l'armoise des frères Verlot](#) est constatée sur le Bassin lémanique. Cette plante à rhizomes ressemble à l'armoise vulgaire (dessous de la feuille blanche), mais sa multiplication végétative la rend plus invasive.

## HERBAGES

### Lutte rumex (FT 17.32)

Une intervention en plante par plante contre [rumex](#) est toujours possible qu'elle soit mécanique ou chimique (Ally Tabs).



## Météo des prés

### Suivi pousse de l'herbe

La pousse effective de l'herbe mesurée ces deux dernières semaines était de 60 kg de MS par ha à Yvonand. Pour cette semaine on peut également tabler sur une **croissance similaire**. Dès que le rayonnement solaire augmente, la croissance de l'herbe explose car l'humidité n'est pas un facteur limitant cette année.

Garder une bonne pression de pâture pour éviter de se faire dépasser. Viser une hauteur de sortie des parcs de 6-7 cm environ, avec un temps de retour moyen de 25 à 30 jours maximum.

Le [tableur](#) « Météo des prés » vous aide à calculer la part complémentaire à la pâture en fonction de votre troupeau et des surfaces à disposition (une version est également disponible pour les [vaches allaitantes](#)).

### Gestion des refus

- Faucher les refus s'il y a en a trop à 7-9cm sans éclateur pour éviter la souillure du fourrage
- Les récolter en sec plutôt qu'en ensilage (fermentation butyrique)
- Le broyage des refus devrait se faire plus ponctuellement ou sur des zones de « plantes à problèmes » pour éviter une perte de biomasse et une repousse moins bien consommée.

La technique du topping, qui consiste à faucher l'herbe juste avant l'entrée des vaches dans la parcelle à pâturer, ce qui permet de faire consommer certaines zones de refus. Pour cela il faut également des conditions chaudes, sèches et une coupe sans éclateur. La repousse est ainsi favorisée pour le tour suivant.

Quelques conseils pratiques dans les [podcasts](#) de Proconseil.

## Fauche de regains

Les créneaux restreints de fauche rendent difficiles les récoltes en sec.

Toutefois, les 3ème coupes sont en cours en zone d'ensilage et les regains sont majoritairement faits pour ceux qui ont fauché la première coupe mi-mai. Faucher les regains en prévision d'une météo sèche pour éviter au fourrage de devenir trop sec et dur ; et donc moins bien consommé.

## Dérobées estivales

Les moissons ont débuté, voici un petit point sur les dérobées estivales :

**Après orge** : semis d'un sorgho ou moha, en dérobée. Attention toutefois aux limaces.

A ce stade, un semis de sorgho fourrager multicoupes permet de réaliser 1 à 2 coupes en été. Pour l'instant l'année est peu propice au sorgho, il est donc conseillé de l'associer avec 6-8kg/ha de trèfle d'Alexandrie (multicoupes) pour un fourrage plus équilibré.

Si vous souhaitez planter un sorgho fourrager monocoupe, choisir une variété précoce qui pourra plus facilement arriver à maturité cet automne.

**Après blé/triticale** : semis d'un mélange à base d'avoine (APP, Proconseil ATP) à privilégier. Il est également possible d'associer de l'avoine rude tardive avec des légumineuses (vesce d'été, trèfles d'Alexandrie ou de Perse, pois), ce qui vous permettra de récolter un plus gros volume de fourrage. En effet, l'avoine rude épie plus tardivement contrairement à une avoine de printemps (type APP).

En zones plus humides, un mélange à base de raygrass (106 ou 200) est également envisageable

## Betteraves sucrières (dérive et eau de surface)

Produits avec des contraintes d'utilisation			
<u>Dérive</u>	E20m	H	Lenacil, Spark, Venzar
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	F	Ethosan, <b>Sheriff</b> , Spyrale
		I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
E100m	I	Aligator (> 0.3 l/ha), Cypermethrine, Decis Protech (> 0.5l/ha), Deltaphar (> 0.3 l/ha), Deltastar (> 0.3 l/ha)	
<u>Dérive biotopes</u>	B6m	H	Début, Select max 0.5 l/ha
	B20m	H	Select > 0.5 l/ha
Dérive installations publiques	P3m	H	Rapper
<u>Ruissellement</u>	1 pt	H	Lenacil, Spark, Venzar, Venzar 500 SC
		F	Bogard, Difcor 250 SC, Ethosan, Lumino, Sico, Slick, <b>Sheriff</b> , Spyrale
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar, Gazelle SG, Oryx Pro, Pirimicarb 50 WG, Pirimor, Pistol
	2 pts	H	Conviso One, Debut DuoActive

## Betteraves sucrières (eau souterraine)

Produits interdits ou à éviter		
<u>Zones de source S2 ou S3</u>	H	<b>Braudio</b> , Debut DuoActive, Lenacil, Select, Solanis, Spark, Tanaris, Venzar, Venzar 500 SC, Zeppelin
	F	Priory Top

## Semis des prairies temporaires

Après moisson et si la pluviométrie reste telle qu'elle, il sera également possible d'effectuer les nouveaux semis de prairie.

Si le temps tourne au sec, il est envisageable de décaler les semis sur le mois de septembre ou en sortie d'hiver pour éviter le déficit hydrique.

Pour plus d'information, vous pouvez aller écouter le podcast « Semer des prairies temporaires : quand ? comment ? »

## Luzerne

Les troisièmes coupes de luzerne sont prévus lors du prochain créneau ensoleillé. Attention aux eaux stagnantes en surface qui pénalisent fortement la culture.

C'est le dernier moment pour semer de nouvelles luzernes. Pensez à apporter une fumure de fond (p. ex. 20-30 tonnes de fumier par hectare). Voir fiche technique 9.7.1.1 « Prairies temporaires – La luzerne cultivée » du classeur « Production fourragère

## Fumure

L'apport de fumure, et notamment l'apport d'azote sous forme organique ou minérale a une faible rentabilité en période estivale. Un apport de fumure est donc à privilégier sur les deux premières coupes de l'année.

Pensez à aller écouter les conseils techniques dans le dernier [podcast](#) de Proconseil.

Restriction quantité	H	<b>Quinmerac</b> (1 fois/2ans): <b>Braudio</b> , Solanis, Tanaris, Zeppelin
	M	<b>Métaldéhyde</b> (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint

### Maïs (dérive et eau de surface)

Dérive	E20m	H	2,4-D Plus, Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex Kyleo, Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig,
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	E100m	I	Aligator (>0.3 l/ha), Cypermethrine,
Dérive biotopes	B3m		Basagran SG, Effican SG, Harmony SX, Kusak SG, <b>Lentagran 600, Lentagran WP</b> , Pedian SG, Starane Max
	B6m	H	Globus, Primus
	B20m	H	<b>Rimuron</b>
Dérive installations publiques	P3m	H	2,4-D Plus, <b>Lentagran 600, Lentagran WP</b> , Zwei-4D dicopur, Zwei-4D flüssig
	P6m	H	<b>Kyleo</b>
Ruissellement	1 pt	H	2,4_D Plus, Adengo, Adengo S, Azur Maïs (<1.5 l/ha), Equip (<1.5 l/ha), Equip Power (<1.25 l/ha), Monsoon (<1.5 l/ha), Zwei-4D dicopur, Zwei-4D Flüssig
		F	Korite 420 FS (répulsif corneilles)
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	2 pts	H	Azur Maïs (2 l/ha), Equip (2 l/ha), Equip Power (1.5 l/ha), Kyleo, Monsoon (2 l/ha)
	3 pts		Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex

### Maïs (eau souterraine)

<b>Produits interdits ou à éviter</b>		
Zones de source S2 ou S3	H	Adengo, Adengo S, Arrat, Basagran SG, Calado, Deluge, Dual Gold, Effican SG, Frontex, Harmony SX, Kusak SG, Pedian SG
Restriction quantité	H	<b>Bentazone</b> (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG <b>Isoxaflutole</b> (60 g/3 ans): Adengo, Adengo S <b>Métolachlore</b> (1.5 kg/3ans): Calado, Deluge, Dual Gold, Frontex <b>Thifensulfuron</b> (1 fois/3 ans) : Harmony SX
	M	<b>Métaldéhyde</b> (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
Restriction zone karstique	H	Basagran SG, Calado, Deluge, Dual Gold, Effican SG, Frontex, Kusak SG, Pedian SG

### Pommes de terre (dérive et eau de surface)

<b>Produits avec des contraintes d'utilisation</b>			
Dérive	E20m	H	Artist (max. 2.5 kg/ha), Bandur, Baso, Challenge, Chanon, Dacthal SC, Dunovum, Firebird, Firebird Plus, Laguna, Mizuki, Sunrise
		F	Epoque, Ibiza SC, Mapro, Tisca, Zignal
		I	Karate Zeon, Ravane 50, Tak 50 EG, Techno, Techno 10 CS
	E50m	I	Aligator (max 0.3 l/ha), Decis Protech (max 0.5l/ha), Deltaphar (max 0.3 l/ha), Deltastar (max 0.3 l/ha)
	E100m	I	Cypermethrine
Dérive	B6m	H	Select max 0.5 l/ha

<a href="#">biotopes</a>	B20m	H	Select > 0.5 l/ha, <b>Rimuron</b>
Dérive installations publiques	P3m	R	<b>Fazor, Germstop, Itcan SL 270</b>
<a href="#">Ruissellement</a>	1 pt	H	Arcade 880 EC, Boxer, Condoral SC, Dancor 70 WG, Defi, Golaprex Basic, Metric, Oxidia, Roxy EC, Sencor SC, Zepter
		F	Bogard, Difcor 250 SC, Eleto, Leimay, Lumino, Revus Top, Sico, Slick
		I	Aligator, Cypermethrine, Decis Protech, Deltaphar, Deltastar, Gazelle SG, Oryx Pro, Pistol
	2 pts	H	Artist (1 kg/ha), Bandur (1 l/ha), Baso (1 l/ha), Chanon (1 l/ha), Challenge (1 l/ha), Dacthal SC (1 l/ha), Dunovum (herbicide), Firebird (herbicide), Firebird Plus (herbicide), Laguna (1 l/ha), Mizuki (herbicide), Sunrise (herbicide)
	3 pts	H	Artist (1.5-2.5 kg/ha), Bandur (2 l/ha), Baso (2 l/ha), Chanon (2 l/ha), Challenge (2 l/ha), Dacthal SC (2 l/ha), Dunovum (défanage), Firebird (défanage), Firebird Plus (défanage), Mizuki (défanage), Sunrise (défanage), Laguna (2 l/ha)
		F	Kunshi, Nospor Combi
	4 pts	H	Bandur >2 l/ha, Baso >2 l/ha, Chanon > 2 l/ha, Challenge > 2 l/ha, Dacthal SC >2 l/ha, Laguna > 2 l/ha
		F	Epoque, Ibiza SC, Mapro, Signal

### **Pommes de terre (eau souterraine)**

<b>Produits interdits ou à éviter</b>		
<a href="#">Zones de source S2 ou S3 ou Zu</a>	H	Basagran SG, Effican, Kusak, Pedian SG, Select
	F	Amistar, Fungifend, Globaztar SC, Infinito,
<b>Restriction quantité</b>	H	<b>Bentazone</b> (0.96 kg/2 ans): Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG
	F	<b>Fluopicolide</b> (4 fois tous les 3 ans): Infinito
	I	<b>Chlorantraniliprole</b> (1 fois/2 ans): Coragen
	M	<b>Métaldéhyde</b> (0.7 kg/an): Amilon 5, Axcela, Carakol 5, Duroschnack Longlife, Lentilles antilimaces, Limax Power, Metarex Inov, Metarol, Steiner Gold, Schneckenkorn Carasint
<b>Restriction zone karstique</b>	H	Basagran SG, Effican SG, Kusak SG, Pedian SG